COMMUNIQUÉ DU COMITÉ INTER CGT

Mobilisons-nous contre l'accord compétitivité/emploi !

Le 11 janvier 2013, c'est le 11-Septembre du code du travail ! Le Medef obtient son accord de précarisation de l'emploi et de destruction du droit social. De plus, le président de la République, sous la pression du Medef et de l'UMP, souhaiterait que cet accord de régression sociale soit inscrit sans changement dans la loi. Pour le Medef et ses alliés de ce moins-disant social, l'Assemblée nationale ne serait-elle qu'une simple « chambre d'enregistrement parlementaire » ?

Contrat de travail modifié au bon vouloir du patron, procédure de licenciements facilitée, recours prudhommaux des salariés bâillonnés, modulation du temps de travail décrétée unilatéralement… tout y passe au seul profit du patronat !

Les contreparties ? Reportées à des négociations ultérieures !

Nos secteurs d'activités, eux, subissent des plans sociaux qui se traduisent, depuis quelques temps et de plus en plus souvent, par des licenciements « secs ». Les instances paritaires et/ou représentatives du personnel étaient jusqu'alors des points d'appui pour contrer les offensives patronales. Mais, avec cet accord, c'est la grande braderie des emplois, des salaires, des droits individuels et collectifs des salariés.

Le Comité inter CGT ne peut que condamner cet accord minoritaire et revendique auprès des parlementaires la renonciation à ce projet historique de régression sociale.

Le Comité inter CGT appelle à créer les conditions d'une participation massive des salariés des sièges éditoriaux, des imprimeries, des industries graphiques, de la publicité et de la distribution pour :

MANIFESTATION

mardi 5 mars à 14 heures
rendez-vous place du Châtelet

Paris, le 21 février 2013